

Expéditeur : Service interministériel de défense et de protection civiles

N° : 03 85 21 81 65 – 03 85 21 81 00

pref-defense-protection-civile@saone-et-loire.gouv.fr

Destinataires :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">◆ 4 sous-préfectures◆ Conseil départemental (DRI)◆ DT ARS, SAMU, SDIS, ATSU71◆ Opérateurs téléphonie◆ ENEDIS/NaTrab, APRR, SNCF, DIR Centre Est | <ul style="list-style-type: none">◆ DDPP, DDETS, DDT, DSDEN◆ COZESt◆ Groupement de Gendarmerie, DDPN◆ Associations de sécurité civile◆ Médias locaux |
|---|--|



LEVÉE ALERTE CANICULE – 19 août 2025 à 6h00

En raison de la baisse des températures diurnes et nocturnes, de la fin de la vigilance orange canicule de Météo France depuis ce dimanche 17 août 2025 et de la nécessité de maintenir une vigilance ce jour en zone urbaine, où les températures sont 2 à 5 degrés plus élevées, **j'ai décidé de lever l'alerte canicule à compter du 19 août 2025 à 6h00.**

Fait à Mâcon, le 18 août 2025

Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale

Agnès CHAVANON